

Volaille – Demande toujours plus forte

- Grande confiance de la part des consommateurs envers les œufs et les poulets bio.
- Le principal argument de différenciation est le bien-être des animaux
- Production contractuelle
- Écoulement assuré
- Revenu intéressant (voir Marges brutes)



Poulets de chair reconversion

- Depuis l'année passée, Bell commercialise de la viande de poulet avec le Bourgeon de reconversion dans le circuit Coop.
- Micarna est également intéressée par une collaboration avec des entreprises en reconversion.

Exigences pour commencer:

- Un contrat de production est absolument nécessaire pour pouvoir commencer la production de poulet bio.
- Les contrats de production règlent la question de la rémunération des engraisseurs et de l'amortissement des poulaillers.
- La ferme doit être atteignable avec des grands transporteurs.

Acteurs du marché de l'œuf bio

Les entreprises suivantes ont une licence de Bio Suisse pour la transformation et le commerce d'œufs bio:

- Hosberg AG
- Ei AG
- Eico AG
- Lüchinger und Schmid AG

	Poulets bio	Poules pondeuses bio
Poulaillers	Le plus souvent poulaillers mobiles	Le plus souvent poulaillers fixes
Production de fumier	250 places = 1 UGBF	100 places = 1 UGBF
Nombre maximum de bêtes par poulailler / troupeau	Préengr. : 2000 / troupeau Engrais. : 500 / troupeau	4 troupeaux de 500 têtes
Pâturage (Cahier des charges)	1 m ² /kg poids vif	5 m ² /bête
Investissements	Faibles à moyens	Importants

La production d'œufs bio est recherchée mais demande davantage de main d'œuvre
L'investissement pour un poulailler pondeuse est important (> CHF 600'000.-)

Effectifs maximaux

- Poules pondeuses: maximum 2 unités de 2000 pondeuses
- Poulettes: maximum 2 unités de 4000 poulettes

(+4% lors de l'installation des poussins pour l'élevage)

Conditions à respecter pour avoir dans une même entreprise agricole 2 unités avicoles:

- Les unités sont indépendantes l'une de l'autre et séparées d'au moins 20 mètres
- Les surfaces pâturables sont séparées par une zone inaccessible aux volailles d'au moins 10 mètres de large.

- Poulets: unités de 500 bêtes (+2%), plusieurs unités possibles

Un pâturage peut accueillir maximum 2 séries de poulets par année

L'achat d'œufs à couver ou de poussins non biologiques d'hybrides de pontes et d'engraissement est autorisé si l'acheteur dispose d'une autorisation exceptionnelle de la CLA et moyennant une taxe incitative.

Besoins des poules pondeuses

- La possibilité de fouir et rechercher sa nourriture.
- Du grain pour pouvoir picorer à même le sol et rechercher sa nourriture (à répandre dans le poulailler)
- Suffisamment de lumière naturelle
 - > rythme naturel: active de jour et repos nocturne
- La présence de coqs (recommandé entre 1 et 3 coqs pour 100 poules) pour pouvoir se reproduire, assurer une hiérarchie et former des groupes sociaux stables
- Des nids protégés avec des matériaux malléables pour pouvoir pondre
- Abreuvoirs conçus comme un plan d'eau (les abreuvoirs à pipettes sont interdits)



Besoins des poules pondeuses

- Bain de sable / de poussières
- Bain de soleil
- Sable et gravier à disposition pour le fonctionnement du gésier
- Poulailier avec litière (33% de la surface au sol)
- Une ACE
- Un parcours non-couvert fait de plaquettes de bois ou de gravier fin (but: préserver le pâturage en hiver et par temps très mouillé) Obligatoire dès 500 poules, au maximum un tiers de la surface peut être couvert.

Les fermes Bourgeon dont les poulailiers ont été construits jusqu'au 31.12.2017 ont un délai transitoire au 31.12.2019.



Besoins des poules pondeuses



- Un grand parcours richement structuré avec possibilité de marcher, courir et battre des ailes
- Pâturage entouré de clôtures hautes, fixes
- 5m² par poule, soit 1 ha par unité de 2000 poules
- Structures apportant de l'ombre et une protection contre les prédateurs.
- Dès 2019, 50% des structures constituées de buissons et d'arbres
- Distance entre les structures de maximum 20 m
- Eloignement maximum du poulailler: 120 m

Alimentation

- Alimentation 100% bio (pas d'acides aminés de synthèse)
- Distribution de grains entiers (min 5% de la ration)
- Aliments complémentaires structurés



Marché du porc bio

2016

> 33'000 cochons bio abattus

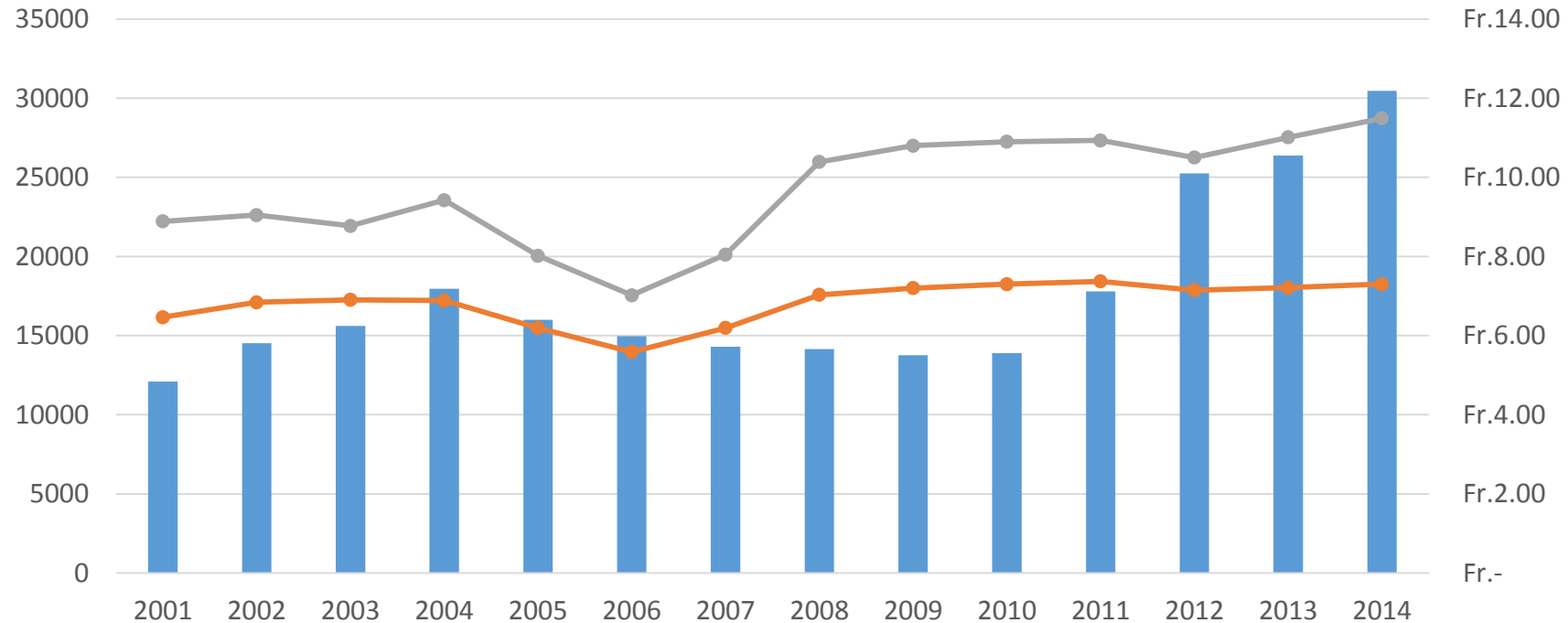
- correspond à une part de marché de 2%
- La demande devrait pouvoir être couverte pour les années 2018 et 2019.
- le commerce de détail peut utiliser des quantités plus grandes.
- Dans le secteur bio, les prix aux producteurs ne sont pas liés au reste du marché et se situent nettement au-dessus des autres prix pour le porc. (Voir marges brutes)
- Toutefois il est important de ne pas sous-estimer les exigences et les défis de l'élevage de porcs bio



Porcs bios – Importance

Évolution des quantités et des prix des porcs Bourgeon

Source : Bio Suisse



- Nombre de porcs Bourgeon abattus
- Prix de référence des porcs de boucherie Bourgeon par kg PM
- Prix de référence des goretts Bourgeon par kg à 20 kg PV

Exploitation en reconversion

- Les porcelets de reconversion peuvent être vendus à des fermes Bourgeon une fois que leur producteur a réussi sa certification.
- Les engraisseurs ont la possibilité de demander à l'OFAG et à Bio Suisse de pouvoir faire une reconversion par étapes.
- Les grands distributeurs commercialisent actuellement de la viande de porc avec le label de reconversion.
- Bio Suisse recommande vivement aux éleveurs et engraisseurs de porcs de passer les contrats nécessaires pour sécuriser leur approvisionnement en porcelets ainsi que l'écoulement des porcs de boucherie et des porcelets **avant** de se lancer sur le marché du porc bio.
- S'annoncer le plus vite possible à Bio Suisse pour assurer la transparence sur la situation du marché.

Marché du porc bio – les acteurs

Les marchands sous licence pour le commerce du porc bio sont:

- ASF
- Anicom
- Fidelio
- Johann Sutter AG
- Linus Silvestri AG
- Viegut

Si les cochons sont destinés à Micarna, il est aussi possible de travailler en collaboration avec l'organisation des producteurs de viande bio Biofleisch qui planifie ses quantités en accord avec Micarna.

Truies de réforme:

- Bell tue des truies de réforme toutes les deux semaines à Bâle.
- Wick AG (Frauenfeld) prend depuis des années des truies Bourgeon chaque semaine
- Micarna ne prend pas de truies bio.

Besoins des porcs

Comportements typiques des sangliers



- Comportements sociaux



- Comportements sexuels



- Relations mères-petits



- Exploration, repos et déplacements



- Confort, soins corporels et excrétiens



- Alimentation
(Photo : Dave Pape)

Conditions de détention respectant les besoins



-> Groupes familiaux avec une structure hiérarchique

- Élevages en groupes, en familles
- Boxes structurés
- Suffisamment de place



-> Besoin d'isolement pour la mise-bas et construction d'un nid

- Mise-bas individuelle avec paille longue pour le nid
- Sevrage tardif



-> Comportement explorateur marqué

- Environnement diversifié
- Matériaux à fouir
- Structuration spatiale, sols non glissants

Conditions de détention respectant les besoins des porcs

- Parcours obligatoire pour tous les porcs
- Pas de caillebotis dans les parcours des porcheries (recommandation)
- Monte naturelle ou verrat dans la stabulation pour stimuler les chaleurs
- Possibilités de se rafraîchir et de se frotter

En bio, différents systèmes de garde sont possibles:

- porcheries (chauffées) avec aération automatique
- porcheries à front ouvert
- élevages en plein air



Elevage



Exigences pour le box de mise-bas:

- Trois zones fonctionnelles : manger, se coucher, déféquer
- Exigences thermiques différentes pour les truies et les porcelets
- Nid pour les porcelets

Elevage



Durée minimale d'allaitement

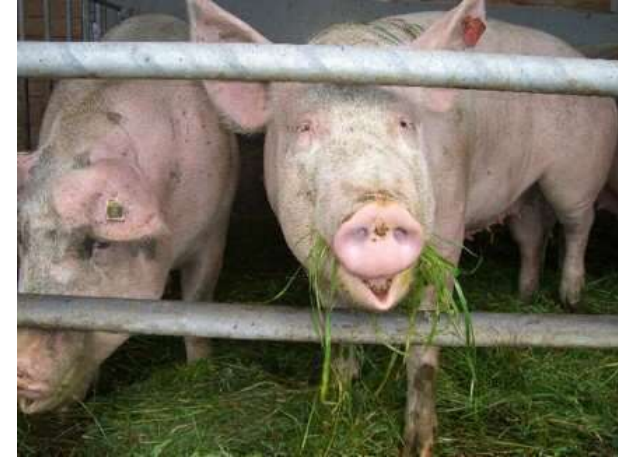
- Sevrage spontané après plus de 12 semaines
- Cahier des charges de Bio Suisse : 42 jours



Alimentation

Fourrages grossiers

- favorisent la santé (l'apport de fibres améliore la digestion et réduit les risques d'ulcères de l'estomac)
- fournissent une occupation
- améliorent l'attractivité du parcours



Nouvelle exigence de Bio Suisse, à partir du 01.01.2018: Les cochons doivent recevoir quotidiennement de l'herbe, du foin ou une grande culture dont la plante entière a été récoltée (fraîche ou ensilée). De la paille non hachée doit également être disponible pour leur occupation (CDC II 5.4.2).

-> De l'herbe (fraîche ou ensilée; pas de pellets)

-> Du foin, ou une culture des champs récoltée en plante entière (fraîche ou ensilée; pas de pellets)

De la paille doit toujours être mise à disposition, elle sert de litière et de matériau qui occupe les porcs.

Max 5% d'aliment conventionnel pour les composants protéiques

Pas de tourteaux d'extraction, uniquement des tourteaux de pressage

Pas d'acides aminés de synthèse.